



# Motions

---

Adoptées lors de l'assemblée générale du 21 mars 2014

FRAPNA Drôme • 38 Avenue de Verdun • 26000 VALENCE  
Tél. : 04.75.81.12.44 • E-mail : [frapna-drome@frapna.org](mailto:frapna-drome@frapna.org) • Site : <http://www.frapna-drome.org/>  
Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, délégation de France Nature Environnement

*La FRAPNA Drôme est une fédération d'associations et de citoyens qui agissent collectivement pour défendre un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée.*

## Motion « la nature n'est pas à vendre »

Les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis en Assemblée Générale le 21 mars 2014, saisis du projet d'un Centerparcs porté par le Groupe Pierre et Vacances sur la forêt des Avenières à Roybon, constatent :

- L'implantation du projet détruira d'une manière irréversible l'équilibre hydraulique fragile, la flore, la faune et les milieux sensibles d'un territoire de plus de 200ha ;
- Son fonctionnement générera gaspillage énergétique, gaz à effet de serre, déchets et pollution ;
- Les mesures compensatoires prévues, dont certaines sur des zones éloignées, ne permettront jamais de retrouver la biodiversité et les fonctions écologiques de ce territoire ; la compensation est la dernière étape d'un triptyque *Éviter, Réduire, Compenser*.
- Le projet devrait être évité : il n'existe que dans l'objectif de générer des profits privés à court terme permis par une niche fiscale. L'économie touristique développée ici n'est ni éthique, ni durable mais contraire à l'intérêt général.

Pour ces raisons, les adhérents de la FRAPNA Drôme se mobilisent pour que tout soit mis en œuvre pour que ce projet ne se réalise pas.

Plus généralement, les adhérents de la FRAPNA Drôme refusent le principe de mesures compensatoires pour des projets évitables : reprenant la délibération du conseil d'administration de l'Union Régionale FRAPNA du 15 mars 2010, ils s'opposent au marché de la biodiversité qui permet à un opérateur d'acheter des hectares de milieux naturels ou d'acquérir des parts d'une structure gestionnaire d'espaces naturels, en compensation des hectares de nature que son projet détruira.

## Motion « pour sauver les associations indépendantes »

Dans certains milieux gouvernementaux ou associatifs un nouveau discours s'est développé qui présente le déclin des soutiens publics aux associations comme inéluctable et leur propose de trouver de nouvelles sources de financement dans le mécénat d'entreprise, le mécénat de compétences et les fonds privés, par des appels sur internet ou par voie de publicité. Ces recommandations sont tout à fait en phase avec les positions néolibérales européennes et avec les pressions très fortes exercées sur les démocraties occidentales par les puissances économiques à tous les niveaux : national, européen et mondial. Dans cette logique, les associations de protection de la nature ne doivent pas, pour financer leur fonctionnement, devenir les opérateurs des mesures compensatoires au service des promoteurs, acceptant ainsi le principe de la destruction de la nature.

Les adhérents de la FRAPNA Drôme réunis en Assemblée générale le 21 mars 2014 dénoncent ce discours qui ne correspond pas à la réalité de la très grande majorité des associations et va les faire disparaître.

Toutes les associations sont essentielles à la vie sociale et à l'exercice de la citoyenneté. Elles participent au quotidien à l'expression démocratique par la défense des droits, la contribution au bien commun, la solidarité et la fabrication du lien social. Le monde associatif est une force indispensable d'alerte, d'interpellation et de proposition pour la mise en application des politiques publiques.

La FRAPNA Drôme, association agréée de protection de l'environnement est habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre de toutes les instances consultatives à vocation spécialisée dans le département de la Drôme. Afin de défendre ses valeurs et l'intérêt général les adhérents de la FRAPNA Drôme demandent que leur projet associatif soit soutenu globalement. Au sein du collectif « Non à la disparition des associations », ils demandent la mise en place d'une politique associative digne de ce nom à tous les niveaux institutionnels: Europe, Etat, Région, Département, Communes...